

Biopsie de la prostate

Hôpital de Chicoutimi

Qu'est-ce que c'est?

Votre médecin vous a prescrit une biopsie de la prostate. Cette intervention est demandée lorsqu'il y a une augmentation du taux de l'antigène prostatique spécifique (APS) ou parfois lorsque des anomalies ont été détectées lors d'un toucher rectal. La biopsie consiste à prélever une petite quantité de tissus de la prostate sous guidage échographique pour en faire l'analyse.



- Ces examens se font sur rendez-vous seulement.
- La durée de l'examen est d'environ une heure au total.
- Les résultats de votre examen seront transmis à votre médecin.
- S'il vous est impossible de vous présenter à votre rendez-vous, avisez-nous au 418 541-1234, poste 202296.

Préparation à l'examen

Les informations suivantes sont très importantes à savoir pour l'équipe médicale. Il faudra nous indiquer lors de l'appel de votre rendez-vous si vous :

- êtes allergique à certains médicaments;
- prenez des médicaments pour éclaircir le sang (anticoagulants ou antiplaquettaires);
- prenez d'autres médicaments.

N.B. Une prescription d'antibiotiques vous sera prescrite. Il est important d'aller chercher la médication à votre pharmacie et de la prendre adéquatement.

Le jour de l'examen

- Prenez vos médicaments habituels du matin avec un peu d'eau, sauf ceux qu'on vous a demandé de ne pas prendre (ex. : ceux pour éclaircir le sang).
- Ne portez aucun bijou ou piercing. Laissez les objets de valeur à la maison.
- Apportez vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital ainsi que votre liste de médicaments. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous au guichet n° 4 de la clinique externe pour l'obtenir.
- Présentez-vous en radiologie au premier étage de l'hôpital de Chicoutimi dans l'aile B. Une secrétaire vous accueillera.

- Vous serez dirigé vers la salle d'attente au sous-sol.
- Une technologue viendra vous chercher et vous expliquera la procédure.
- Vous devrez retirer vos vêtements et porter une jaquette d'hôpital.
- Vous devrez vider votre vessie avant l'intervention.
- Vous serez ensuite couché confortablement sur le côté gauche.
- L'urologue fera une anesthésie locale avec un gel et ensuite plus profondément à l'aide d'une aiguille.
- Une sonde échographique sera insérée dans le rectum pour permettre la prise d'images simultanément.
- L'urologue introduira une aiguille à l'aide d'un dispositif qu'on appelle « fusil à biopsie » et procédera à 12 prélèvements. Il est important de ne pas bouger. Le bruit du fusil peut vous faire sursauter.
- Le tout étant fait stérilement, il est important de ne rien toucher.
- Une fois les prélèvements faits, on vous fournira une serviette hygiénique à mettre dans votre sous-vêtement.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler au technologue ou au médecin.

Une fois l'examen terminé

- Vous pourrez vous revêtir.
- Vous aurez ensuite votre congé avec des consignes à suivre pour le retour à la maison.

Une fois à la maison

- Limitez vos activités pendant au moins 48 heures.
- Éviter les activités sexuelles durant 48 heures.
- Prenez la dernière dose d'antibiotique le lendemain de l'examen.
- La région où la biopsie a été réalisée sera sensible. Ceci est normal.
- Ne prenez pas de médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ex. : ASA, Advil, anti-inflammatoire) pour 24 h.
- Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) aux 4 à 6 h si besoin.
- Une ecchymose peut apparaître au site de ponction accompagnée d'un léger saignement.
- Il peut y avoir du sang dans les urines ou les selles pour quelques jours. Ceci est normal.
- Il peut également y avoir du sang dans votre sperme pendant 1 à 2 mois après la biopsie. Ceci est également normal.
- Dans les prochaines semaines suivant votre biopsie, la secrétaire de l'urologie communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous pour recevoir vos résultats par l'urologue.



Consulter à l'urgence si votre douleur augmente malgré la prise de calmants. Consulter également si vous avez un saignement important de la plaie, une chaleur, une rougeur ou un écoulement jaunâtre ou verdâtre au site de ponction ou encore si vous faites de la fièvre (38 °C ou plus) pendant 24 heures.